

## **LA CONFESSION DE L'USURIER DE VANNE**

Nous sommes le 15 avril 1841 et le curé Charles prend une nouvelle fois conseil auprès de l'archevêque. Il le dit, il se trouve devant un cas de conscience qu'il expose à son supérieur.

Une personne du village faisait des prêts à un taux d'usure considérable mais il a avoué au curé que sa conscience n'était pas embarrassée parce que cet homme parfois accordait un petit délai supplémentaire à ses débiteurs ou quelques pièces de 5 francs de remise, ce qui le mettait en paix avec lui-même.

Le curé l'a, après sa confession, fortement engagé à faire quelques aumônes envers le bureau de bienfaisance de la paroisse, il lui a même suggéré une somme de 300 francs, ce qui allègerait sa conscience, en même temps que son portefeuille.

Il ajoute que cet homme s'est mal comporté avec une femme de Vanne qui maintenant est enceinte et qui pourtant vivait en bonne intelligence avec son mari. Elle a avoué que le bébé était de cet individu et qu'il lui avait promis 100 francs pour l'aider à élever l'enfant mais finalement il ne lui a rien donné prétextant qu'il les donnera pour envoyer l'enfant à l'école quand le moment sera venu.

L'homme étant malade il est à craindre qu'il ne meure avant de tenir sa promesse.

Le brave curé de Vanne se demande s'il doit donner ses Pâques à cet homme sans scrupule ou s'il doit s'assurer qu'un testament assure l'avenir de l'enfant. Il ajoute que pour ce qui concerne la paternité son opinion est que dans le doute l'enfant est censé venir du mari.

Comment sait-il tout cela ? Tout simplement parce que l'homme lorsqu'il s'est vu gravement malade, a demandé à se confesser, mais maintenant il semble aller mieux et dit ne pas se souvenir de ce qu'il a dit.

Doit-il le confesser à nouveau ? Cela risquerait d'être très long, très chargé et le fatiguerait beaucoup, l'homme reste délicat dans sa santé.

Il réclame de faire ses pâques à grands cris mais cependant montre peu de ferveur. Il dit qu'il se repent, qu'il a péché par faiblesse, qu'il a peur de l'enfer mais il a peu d'amour pour Dieu.

La réponse sera pleine de sagesse et notamment l'archevêque dira qu'il ne faut pas exiger des pécheurs des dispositions parfaites mais les aider avec une grande charité à perfectionner leurs dispositions imparfaites et à assurer leur salut.

Le nom de ce triste individu ? Aucun document ne le donne et point n'est besoin de le savoir, le temps a passé en emportant les secrets de confession.